

CQP Accrocheur-rigger [1]

Les points forts du CQP

Une **certification** créé en 2014 par le milieu professionnel et délivré par la CPNEF-SV, qui permet de reconnaître le métier.

Le CQP est enregistré au RNCP de France compétences n° fiche RNCP37847.

De **réels débouchés** : le métier recrute et le CQP est demandé par les entreprises de prestation techniques et des entrepreneurs de spectacles vivants.

De **nombreux secteurs d'emplois** : spectacle vivant, événementiel, parcs de loisirs et d'attractions, sport...

Employeurs, le CQP vous assure :

de recruter des salariés compétents.

que toutes les conditions de sécurité sont réunies.

d'accompagner l'évolution professionnelle de vos salariés en leur proposant de valider leurs compétences par une certification

Professionnels, le CQP vous assure de :

vous former au métier dans toutes ses composantes de façon approfondie

d'effectuer votre stage dans un organisme agréé qui propose une formation de qualité

d'obtenir une certification reconnue officielle validant vos compétences, inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

de faciliter le financement de votre formation via l'Afdas ou Pôle emploi

Plus de 280 techniciens ont déjà obtenu le CQP, aussi bien des hommes que des femmes

Sa détention n'est pas obligatoire pour exercer en tant qu'accrocheur-rigger mais elle est fortement recommandée. De ce fait, ce CQP s'impose progressivement car il est de plus en plus demandé par les employeurs.

Découvrez le métier en vidéo. [2]

En pratique

Le métier d'Accrocheur-Rigger

L'Accrocheur (ou "Rigger" selon l'appellation anglophone usitée dans le milieu professionnel) est un technicien du spectacle vivant chargé d'accrocher/décrocher des matériels (moteurs, structures, élingues, etc.) permettant par la suite l'installation d'équipements son, lumière, vidéo, agrès, décors... Parmi les premiers à arriver dans les lieux où se dérouleront les spectacles ou événements, fixes ou éphémères, ils préparent donc le terrain pour les autres équipes. Ils interviennent en équipe, et travaillent au sol et en hauteur (sur gril et poutrelles).

Les compétences validées par le CQP

Le CQP Accrocheur-Rigger est composé de 3 blocs de compétences.

Bloc de compétence n°1 : Travail en hauteur et travaux sur corde dans le spectacle

Bloc de compétences 2 : Préparation et organisation de l'accroche et du levage du spectacle

Bloc de compétence n°3 : Montage, exploitation et démontage des systèmes d'accroche-levage du spectacle

Consulter le détail des activités et des compétences visées par le CQP : le référentiel ^[3]

En formation, il est possible de suivre :

- 1) les 3 blocs en continue, dans le même stage, qui durera environ 180 heures
- 2) les blocs séparément, mais en commençant obligatoirement par le bloc 1.

En VAE, il faudra valider l'ensemble des compétences listées dans tous les blocs.

A l'issue des épreuves d'évaluation, sur la base des résultats, le candidat pourra obtenir le CQP ou certains des blocs.

Modalités d'accès au CQP

Par la formation : cursus complet d'environ 180 heures, ou parcours par blocs de compétence, dans un organisme habilité par la CPNEF-SV :

Rig'Up Formation ^[4] (Nantes)

CFPTS ^[5] (Bagnole),

Arkalya Formation ^[6] (Grand est),

CNAC ^[7](Chalon en champagne)

Chaque stage propose environ 10 places.

Par la VAE (validation des acquis de l'expérience), dépôt d'une demande sur la [plateforme France VAE](#) ^[8]

Les cordistes, détenteurs d'un CQP ou d'un titre professionnel de cordiste, sont dispensés de passer le bloc 1 "Travail en hauteur et travaux sur corde dans le spectacle".

Prérequis

Pour pouvoir obtenir le CQP, le candidat doit justifier obligatoirement de :

- 1) Le brevet de sauveteur-secouriste du travail en cours de validité.
- 2) La préparation à l'habilitation électrique BS et BE manoeuvre.

Les prérequis peuvent être satisfaits avant ou pendant la formation préparant au CQP (ou pendant le parcours VAE).

Bilan des sessions et accès à l'emploi

De 2014 à décembre 2025 : 467 personnes ont préparé le CQP (466 par la formation et 1 par - VAE) et 431 l'ont obtenu

Taux de réussite : 92%

Le CQP a été préparé par 408 hommes et 59 femmes.

Les Accrocheurs-Rigger exercent principalement en tant que salariés intermittents du spectacle (CDD dit d'Usage) pour différents employeurs des branches du spectacle vivant, du loisir, de l'événementiel, du sport, du tourisme.

Ils exercent majoritairement à temps partiel et ont fréquemment d'autres activités, principalement en tant que techniciens dans le domaine plateau/scène/chapiteau.

Des évolutions possibles avec l'expérience et des compléments de formation vers les métiers de chef rigger, technicien de structure, cordiste, technicien de plateau, régisseur scène...

Taux d'insertion professionnel : information à venir

Enregistrement au RNCP

Le CQP Accrocheur-Rigger est une certification enregistrée au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de France

compétences

Fiche numéro :

RNCP 37847

Décision de

d'enregistrement

19/07/2023

Fin de validité :

09/07/2028

[Voir la fiche](#) [9]



FRANCE
compétences

CERTIFICATION

enregistrée au RNCP

Ce CQP a été créé par la CPNEF-SV dans le cadre de son Observatoire prospectif des métiers, des qualifications du spectacle vivant, avec le soutien et le financement de l'Afdas.



afDas

URL source: <http://cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-accrocheur-rigger>

Liens

- [1] <http://cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-accrocheur-rigger>
- [2] https://youtu.be/b3oHb7JQv_Y?si=uyq89fdBO06QU5ah
- [3] [https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP accrocheur rigger/2-%20CQP%20AR%20ref%C3%A9rentiel%20activit%C3%A9s%20comp%C3%A9tences%20et%20certifications.p
df](https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP%20accrocheur%20rigger/2-%20CQP%20AR%20ref%C3%A9rentiel%20activit%C3%A9s%20comp%C3%A9tences%20et%20certifications.pdf)
- [4] <http://www.rigupformation.fr/>
- [5] <https://www.cfpts.com/>
- [6] <http://arkalya.eu/>
- [7] <https://www.cnac.fr/>
- [8] <https://vae.gouv.fr/>
- [9] <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37847/>